



**Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de service

DGER/SDPFE/2018-271

11/04/2018

**Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement supérieur, de la recherche
et de l'innovation
Sous-direction de l'enseignement supérieur
Bureau des formations et de l'enseignement supérieur**

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 30/06/2018

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 4

Objet : incitation à organiser les : « Consultations citoyennes sur l'Europe 2018 » de l'enseignement agricole.

Destinataires d'exécution

Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole
Établissements privés sous contrat
Établissements publics et privés d'enseignement supérieur agricole
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Formation et du développement
Service de la Formation et du développement

Résumé : la présente note de service précise les modalités de participation aux « Consultations citoyennes sur l'Europe 2018 » de l'enseignement agricole. Ces initiatives sont organisées par les établissements à destination des apprenants de la 4ème au BTSA, de l'enseignement supérieur et des communautés éducatives de l'enseignement agricole public et privé sous contrat.

1 Contexte

Dans le cadre de la mobilisation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans l'organisation des consultations citoyennes sur l'Europe souhaitées par le Président de la République, notamment lors de son discours en Sorbonne du 26 septembre 2017, la DGER incite les établissements à organiser les « Consultations citoyennes sur l'Europe 2018 » de l'enseignement agricole.

L'objectif de ces consultations est de permettre aux apprenants et à tous les membres de la communauté éducative de s'exprimer sur le fonctionnement de l'Union européenne et sur leurs attentes concernant l'Europe et les politiques européennes. Ces consultations seront conduites **d'avril à juin 2018** et prendront la forme de débats publics et/ou numériques ou encore d'exercices de démocratie participative.

La DGER propose aux établissements de participer à l'organisation de consultations citoyennes, qui aborderont de manière participative une ou plusieurs questions portant sur des grands enjeux ainsi que les constats et les attentes en matière d'enseignement agricole pour y répondre.

Ces consultations, sous forme d'une action concertée et organisées avec l'appui des réseaux des chargés de coopération internationale de l'enseignement agricole en DRAAF/SRFD et DAF/SFD chargés de mission politiques éducatives, s'adressent en premier lieu aux apprenants et peuvent être élargies aux communautés éducatives de l'enseignement agricole. Elles pourront à ce titre associer les acteurs territoriaux, et particulièrement les professionnels du secteur agricole.

La rentrée scolaire 2018, placée sous le signe de l'Europe, sera aussi un temps privilégié pour mener ces consultations.

La finalité des consultations citoyennes sur l'Europe est de recueillir une synthèse qualitative des actions conduites par les établissements publics et privés sous contrat de l'enseignement agricole.

2 Objectif et périmètre des consultations

L'organisation des consultations concerne l'ensemble des établissements d'enseignement agricole métropolitains et ultramarins. Elle est destinée à mobiliser les apprenants de l'enseignement agricole de la 4^{ème} au BTSA ainsi que ceux de l'enseignement supérieur. Les communautés éducatives sont aussi invitées à participer à ces consultations.

Les consultations se dérouleront principalement sous forme d'actions, d'événements ou de débats organisés à l'échelle locale.

Les consultations citoyennes de l'enseignement agricole porteront sur au moins un des enjeux européens suivants :

- 1/ la citoyenneté
- 2/ les ruralités
- 3/ les agricultures
- 4/ les alimentations

Pour chacun de ces grands enjeux européens, il conviendra de réaliser au cours de débats citoyens, un constat mais aussi de laisser s'exprimer les attentes en particulier dans le cadre de l'enseignement agricole (apprentissage des langues, mobilités, ressources,...).

3 Organisation des consultations citoyennes

Les consultations seront réalisées par les apprenants avec l'appui de la communauté éducative, ainsi qu'avec l'appui des réseaux des chargés de coopération internationale de l'enseignement agricole en DRAAF/SRFD et en DAF/SFD. Les consultations pourront être conduites lors de séquences d'enseignement et/ou lors de temps extrascolaires. Les espaces d'enseignement relevant de l'autonomie des établissements (espaces d'initiative locale, pluridisciplinarité,...) peuvent être investis pour conduire ces consultations. Des experts institutionnels de la Commission européennes pourront être sollicités, ainsi

que des experts des services centraux ou déconcentrés du MAA à condition d'en formuler la demande auprès de la DGER (voir contacts en fin de note).

Les délégués des apprenants de l'enseignement agricole seront le relais d'information auprès de leurs camarades et ils seront impliqués dans l'organisation et animations de ces consultations.

Par ailleurs, les réunions pédagogiques de la fin d'année et de la prérentrée des personnels consacreront un temps d'information et de coordination des consultations. Les actions/consultations seront mises en œuvre avant la fin d'année scolaire ou dès la rentrée qui sera placée sous le signe de l'Europe.

Le livrable attendu est une synthèse des consultations conduites, **rédigée par les apprenants**, avec l'appui des enseignants, validée par le chef d'établissement et transmise à l'autorité académique pour un retour qualitatif de ces consultations à la DGER **au plus tard fin juin 2018**.

Les actions en cours de réalisation ou celles qui ont déjà été conduites tout au long de l'année scolaire 20172018 sur ces thèmes sont également éligibles, si elles répondent aux objectifs de la consultation citoyenne sur l'Europe.

Dans tous les cas, une synthèse de l'action mise en œuvre devra alors être établie et jointe au dossier.

3.1. Éléments de méthodologie

Toute latitude peut être accordée quant à la forme et au contenu des actions réalisées. Comme indiqué cidessus, chaque équipe participante devra traiter un ou plusieurs enjeux, choisis en concertation avec les enseignants/formateurs (cf. annexe 1).

Des moyens multimédias comme la radio ou la webradio, l'enregistrement d'interviews ou des vidéos, la création d'infographies, d'affiches... pourront être mobilisés.

Les projets tels que la création de la carte de vœux 2019 de l'enseignement agricole sur la thématique des consultations citoyennes sur l'Europe 2018, peuvent valoriser les actions conduites.

3.2. Les éléments à prendre en compte dans les synthèses des consultations conduites

Les synthèses des consultations conduites pourront porter sur les éléments suivants ¹ :

- La pertinence par rapport aux thèmes proposés et aux enjeux des consultations citoyennes sur l'Europe de l'enseignement agricole ;
- Le caractère innovant (qui n'est pas forcément technologique mais peut aussi résulter d'une mise en contact d'acteurs peu habitués à échanger ensemble sur les sujets européens) ;
- La diversité des publics touchés, action en liaison avec les autres établissements scolaires du bassin ;
- La qualité technique de la consultation, la qualité de la démarche et de la méthodologie ;
- Le caractère opérationnel et généralisable des résultats attendus ;
- La mobilisation d'intervenants/experts sur les sujets européens : DGER, DGPE, DGAL, Commission européenne, services déconcentrés, professionnels, acteurs de la société civile.

1

Pour l'enseignement supérieur long les consultations seront réalisées par les apprenants avec l'appui de la communauté éducative, notamment d'enseignants chercheurs, de la direction des études et de la vie étudiante, de la direction des relations internationales, ...

Des séquences d'enseignement, de formation et/ou moments de vie étudiante peuvent être aménagés afin de construire les actions.

4. Participation aux consultations citoyennes sur l'Europe

La participation aux « Consultations citoyennes sur Europe 2018 » de l'enseignement agricole est ouverte à toutes les filières et à tous les niveaux de l'enseignement agricole.

Les établissements volontaires devront faire parvenir, à la DGER (brece.dger@agriculture.gouv.fr) :
un formulaire de participation (annexe 2) **avant le 31 mai 2018** ;
une synthèse qualitative (annexe 3) à l'issue de la consultation conduite **au plus tard le 30 juin 2018**.

Ces synthèses seront validées par le chef d'établissement puis envoyées pour avis à l'autorité académique qui les transmettra à la DGER à la même adresse (avec un titre en objet qui fasse explicitement référence aux consultations citoyennes)

Les consultations réalisées feront l'objet d'une valorisation sur le site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Les synthèses seront communiquées au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui pilote le projet au niveau national et rédigera un document final. Les conclusions de ce rapport final pourront contribuer à participer à l'élaboration des futures lignes directrices sur l'Europe.

4.1. Rappel du calendrier

- **31 mai 2018** : limite d'envoi à la DGER de formulaire de participation à l'organisation de la consultation citoyenne sur l'Europe de l'enseignement agricole ;
- **30 juin 2018** : limite d'envoi à la DGER des synthèses des consultations conduites par les établissements participants ;
- **début septembre 2018** : rentrée scolaire sous le signe de l'Europe

4.2 Personnes ressources à la DGER/BRECI

- Domitille MEAU (brece.dger@agriculture.gouv.fr)

Le Directeur général
de l'enseignement et de la recherche

Philippe VINÇON

ANNEXE 1

Soutien à la réalisation des consultations sur l'Europe

Pour enseigner l'Europe, conformément aux référentiels de formation, les équipes pourront prendre appui sur les ressources suivantes :

<http://www.lipeeurope.eu/> (plateforme bilingue français /anglais qui contient des ressources et des scénarios pédagogiques pour enseigner l'Europe)

<http://ehne.fr/> (l'encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe, accès à des ressources pédagogiques)

Pour aborder l'aspect culturel de l'Europe, la plateforme numérique européenne, EUROPEANA , donne accès à des ressources numériques des institutions culturelles de l'Union européenne. Elle est accessible depuis le site EDUTHEQUE <http://www.edutheque.fr/accueil.html> (ressources traduites en français du patrimoine historique et culturel européen). Un guide d'utilisation des ressources EUROPEANA pour les enseignants est disponible en ligne :

https://pro.europeana.eu/files/Europeana_Professional/Use_your_data/Europeanaforeducation/guidedutilisationdesressourceseuropeanadesfinsducativesjuly2017.pdf

Pour aborder toutes les thématiques de cet appel à projet, le portail national documentaire de l'Enseignement Agricole www.renadocagri.fr propose un onglet thématique « projet Europe »

Accès : [Accueil](#) > [Actions pédagogiques, éducatives, documentaires](#) > [Projet Europe](#)
http://renadocagri.fr/index.php?lvl=cmspage&pageid=6&id_rubrique=167).

Il permet d'accéder à :

des références des documents et aux documents numériques originaux choisis en fonction de leur intérêt pédagogique et culturel sélectionnés par des professeurs documentalistes à partir des productions de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) et de la direction générale de l'alimentation (DGAL) au sujet de l'Europe.

l'indication des coordonnées des intervenants/experts (DGPE, DGAL),

des médiations documentaires adaptées aux différents publics ciblés (apprenants, enseignants, professionnels).

ANNEXE 2
Formulaire de participation
« Consultations citoyennes sur l'Europe 2018 » de l'enseignement agricole

*A envoyer à l'issue d'une ou des consultations conduites et au plus tard **septembre 2018***

Établissement

Nom de l'établissement : _____

Région : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nom et prénom du chef d'établissement : _____

Référent du projet

Nom Prénom : _____

Fonction : _____

Courriel : _____

Constitution du groupe

Indiquez s'il s'agit d'une classe, d'un groupeclasse, de représentants élus,

Groupe : _____

Niveau (x) de formation : _____

Nombre d'élèves/apprentis/étudiants : _____

Personnels (enseignants/ formateurs, CPE, référents...) impliqués dans le projet

Nom Prénom : _____

Discipline ou service : _____

courriel : _____

Nom Prénom : _____

Discipline ou service: _____

Nom Prénom : _____

Discipline ou service : _____

Je soussigné(e) _____ directrice/directeur de l'établissement _____ confirme notre engagement à participer aux « consultations citoyennes sur l'Europe 2018 » de l'enseignement agricole.

Cachet de l'établissement

Signature du Chef d'établissement

ANNEXE 3

Description de la consultation conduite

Région :

Établissement :

Thème(s) choisi(s):

Objectif : « Consultation citoyenne sur l'Europe 2018 » de l'enseignement agricole retenu :

Contextualisation :

(l'Annexe 2 devra comporter 2 pages maximum dont une consacrée au calendrier des étapes de la mise en œuvre de l'action proposée)

Transfert du dossier au niveau régional :

ANNEXE 4

Synthèse des « consultations citoyennes sur l'Europe 2018 » de l'enseignement agricole conduite (Se référer au point 3.2.)⁷